

CHARTRE ÉTHIQUE DES ÉVÉNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

Cette charte concerne aussi bien les événements réalisés en interne par L'Agefi que ceux dont l'organisation est externalisée.

1. Limiter l'empreinte écologique du transport des personnes et des marchandises

1.1. Accès à l'événement :

PRINCIPES

- Localiser l'événement dans une zone facilement accessible, reliée aux transports en commun les plus proches.
- Communiquer sur l'utilisation des transports en commun.
- Concernant le recrutement de nos speakers à nos débats : privilégier, quand cela est opportun, la visioconférence pour les intervenants basés à l'étranger.

1.2. Logistique de l'événement :

PRINCIPE

- Optimiser et mutualiser les livraisons.

➤ **Objectif** : Privilégier les véhicules hybrides, électriques ou vélos pour les montages de la manifestation, les coursiers et les véhicules VIP.

2. Economiser les ressources énergétiques et naturelles

2.1. Production énergétique :

PRINCIPE

- Utiliser une part significative d'énergies renouvelables ou énergies vertes dès lors que c'est possible/proposé par le lieu ou prestataire.

2.2. Consommation énergétique :

PRINCIPES

- Pour les événements récurrents, réduire chaque année la consommation énergétique.
- Utiliser une énergie **raisonnée** à l'usage dans tous les postes de consommation.
- Adapter l'éclairage à l'usage.
- Privilégier les dispositifs d'éclairage (LED et lampes basse consommation) et de chauffage les plus performants (en dialogue avec les différents prestataires et réglementations en vigueur).

3. Privilégier l'utilisation de produits d'installations réutilisables et recyclables

3.1. Réemploi :

PRINCIPES

- Privilégier des produits réutilisables et non jetables, et si possible sans plastique.
- Recourir à des installations déconstructibles (et non des installations démolissables).
- Louer au plus près de l'événement les décors, les mobiliers ou les plantes.

- Privilégier l'utilisation de matériaux naturels et recyclables (par exemple : jonc de mer, sisal...) dont la récupération est organisée.
 - Privilégier les produits non polluants ou éco-conçus.
- **Objectif** : Pour toute création nouvelle, récupérer des mobiliers et des éléments de scénographie par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées.

4. Réduire, trier et valoriser les déchets

La meilleure gestion des déchets consiste à en produire le moins possible. Cependant, tous les événements sont générateurs de déchets qu'il convient de trier et revaloriser le mieux possible. De plus, limiter le gaspillage alimentaire permet de réduire la production de déchets.

4.1. Réduire les déchets :

PRINCIPES

- Interdire les objets en plastique jetables à usage unique (verres, bouteilles, sacs, pailles, couverts, assiettes, etc.).
Depuis le 1er janvier 2021, la vente et la mise à disposition de certains produits en plastique sont progressivement interdites après écoulement des stocks commandés avant 2021 et au plus tard le 1er juillet 2021. Sont notamment interdits les lancers de ballons gonflables en plastique dans le ciel.
 - Privilégier le plus possible l'utilisation de la vaisselle (couverts, assiettes...) et/ou des verres et bouteilles consignés.
Utilisation de bouteilles en plastique recyclable et en plastique recyclé uniquement pour les speakers pour respecter les mesures anti-Covid sur scène.
 - S'engager à réduire le gaspillage alimentaire : en dialogue avec nos prestataires.
 - Effectuer le bon calibrage des quantités nécessaires par L'AGEFI.
 - Adapter les quantités à la demande.
- **Objectif** : Concevoir des repas « zéro déchet » (vigilance sur les quantités et les emballages, éviter les suremballages, les plastiques. En dialogue avec les prestataires).

4.2. Trier les déchets :

PRINCIPES

- S'engager à trier les déchets via les filières de tri en vigueur sur le lieu de l'événement.
- Emballages recyclables, verre et déchets non valorisables : dialogue avec le prestataire de chaque lieu pour qu'il s'engage à trier les déchets.
- Installer des cendriers et/ou distribuer des cendriers de poche.

4.3. Valoriser les déchets :

- **Objectif** : Organiser la valorisation des déchets par des filières adaptées, notamment sur les salons professionnels. En dialogue avec les prestataires.

5. Privilégier une alimentation durable

Privilégier une alimentation durable, avec des produits locaux (- de 250 km), en circuits courts pour limiter le nombre d'intermédiaires et de saison, générer le moins de déchets possible.

Offre d'alimentation durable :

PRINCIPES

- Proposer un maximum d'aliments de saison (en nombre d'éléments du menu).
 - Proposer une offre de plats végétariens (systématiquement proposés aux dîners prestigieux et dans les offres cocktail).
- **Objectif** : Offrir les produits non consommés le jour de l'événement mais encore consommables à une association pour redistribution (en dialogue avec le prestataire du lieu) et / ou ramener à L'AGEFI ce qui peut être redistribué aux collaborateurs.

ÉCO-COMMUNIQUER ET SENSIBILISER LE PUBLIC

6. Mettre en place une communication écoresponsable

La communication est essentielle pour faire connaître l'événement et assurer sa pleine réussite. Elle peut néanmoins être conçue avec un moindre impact sur l'environnement.

6.1. Communication de l'événement :

PRINCIPES

- Privilégier la communication digitale, tout en limitant la pollution numérique.
 - Réduction du courrier et des brochures imprimées.
 - Systématisation de l'inscription en ligne à un événement.
- **Objectif** : Ciblage optimisé en e-mailing : actualisation permanente des bases de données afin d'éviter des envois inutiles ; ciblage en fonction de l'activité du contact.

6.2. Communication sur site le jour de l'événement :

PRINCIPES

- Diffusion limitée d'une communication papier et ciblée.
- Limiter le nombre de pages des programmes.
- Privilégier PDF et QR Codes quand c'est possible.
- Utiliser une signalétique éco-conçue et/ou revalorisable (kakemono sans date pour réutilisation année après année).
- Diffusion d'un principe de limitation auprès des sponsors et prestataires.

➤ **Objectifs :**

- Utilisation de papier recyclé ou éco-labellisé, recto verso, pas d'aplat consommateur d'encre, encres végétales.
- Eviter tout abandon sur la manifestation et ses abords (prospectus, repas...).
- Prévoir un billet dématérialisé lisible sur tous les types de téléphones portables via un QR Code et sans nécessité d'imprimer.

6.3. Produits diffusés dans le cadre de l'événement :

PRINCIPES

- Privilégier des produits/goodies **utiles**, réutilisables et non jetables.
- Sensibiliser nos partenaires à cette démarche.

- **Objectif :** Privilégier les produits bio et issus du commerce équitable pour le textile ainsi que les impressions à l'encre végétale - Ex : Gift for change.

7. Sensibiliser aux enjeux du développement durable

Pour s'assurer de la bonne adoption des engagements de cette Charte et de la valorisation des efforts entrepris, la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes est essentielle.

7.1. Partenaires (associations et médias), sponsors et autres participants :

PRINCIPES

- Sensibiliser les partenaires et participants en amont de l'événement sur le caractère écoresponsable de l'événement.
- Dialogue avec nos partenaires et sponsors sur la sensibilisation aux événements écoresponsables.

- **Objectif :** Mise en place d'opérations pratiques de sensibilisation, animations le jour de l'événement.

7.2. Prestataires :

PRINCIPE

- Elargir la sensibilisation aux questions de développement durable.

- **Objectif :** Rédaction d'une charte pour les prestataires de L'AGEFI afin de les engager dans notre démarche de développement durable et, à l'inverse, s'inspirer d'eux quand ils sont plus en avance.

7.3. Les organisateurs et les salariés :

PRINCIPES

- Validation en 2021 par l'ensemble des salariés de la charte des événements écoresponsables et publication sur notre site internet.
- Communiquer sur la politique de développement durable mise en place par l'organisateur et l'intégration d'un volet Environnement sur son site internet.
- Informer et sensibiliser les salariés à la démarche écoresponsable des événements.

➤ **Objectifs :**

- Développer des événements ludiques et participatifs (par exemple serious games).
- Présenter des expositions de prototypes et d'installations pédagogiques.
- Mettre à disposition dans le cadre de nos événements un espace (stand) pour des start-up en lien avec le développement durable.

8. Evaluer, partager et compenser l'empreinte écologique de l'événement

Un bilan environnemental de l'événement sera établi afin d'identifier les postes d'émission susceptibles d'être réduits et proposer des améliorations pour les prochains événements. Les actions de compensation seront à réaliser sur Paris et en dernier recours (compenser la part incompressible).

Bilan carbone

PRINCIPE

- Evaluer et compenser l'empreinte écologique des déplacements de nos participants à un événement.

➤ **Objectifs :**

- Réaliser l'auto-évaluation environnementale de chaque événement dans son ensemble.
- Rechercher une labellisation ou une certification d'événements écoresponsables (Label Prestadd puis norme ISO 20121).
- Compenser les émissions carbone via un don à une association.
- Pour les grands événements, mesurer le bilan carbone avec l'aide d'un organisme indépendant et certifié, puis communiquer son résultat au public.

9. Représentation et promotion de la diversité

PRINCIPES

- Lutter contre toutes les formes de discrimination durant l'événement.
- Promouvoir la parité homme / femme au niveau des intervenants, débats et conférences.
- Promouvoir la diversité ethnique au niveau des intervenants, débats et conférences.
- Etre attentif au parcours des personnes en situation de handicap.
- Favoriser la cohésion d'équipe entre les différents services impliqués dans la fabrication d'un événement.

François ROBIN

Directeur général délégué

L'AGEFI

